



AGRIBIO 06



Employeur et employeuse : Être à jour de mes procédures

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Embaucher de façon autonome et légale avec le TESA+ et TESA simplifié
Être au clair sur mes obligations employeur

CONTENU

Jour 1 : MSA Provence Azur

- 10h30-12h00 : Tout savoir sur l'embauche de salariés saisonniers avec une comparaison entre l'utilisation du tesa simplifié et du tesa+
- 12h00-13h00 : Foire aux questions
- 14h00-16h30 : Rendez-vous individuels l'après-midi de 30 minutes

Jour 2 : DIRECCTE

- Présentation de la DIRECCTE
- Qu'est-ce qu'une convention collective ? Spécificités de votre convention collective
- Construction des différents types de contrats de travail
- Approche convention collective/congés/maladie
- Santé/ sécurité/ norme outillage
- Temps d'échanges et de questions entre participants

INFOS PRATIQUES

Lieu :

J1 : CREAM à la Gaude

J2 Salle du parc forestier, rue du Bosquet 06510 Carros

Date : Lundi 9 février et mercredi 4 mars 2026

Horaires : **J1** / 10H30-16H30 - **J2** / 9H00-12H00

Repas : tiré du sac

Intervenant(s) :

J1 Mme Signoret-Dauphin

Et Mme Touret (MSA PROVENCE AZUR) J1

J2 M Eric Degroote et Mme Claire Pellegrin

**Responsable de l'évènement : Angélyke DOUCEY
Coordinatrice, Agribio06 (06 29 57 12 66)**

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Gratuit

REPAS TIRE DU SAC LE MIDI

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 5 Jours avant la date
- **Inscription**
Agribio06@bio-provence.org
06 29 57 12 66